

Journée d'étude
"Qualité de l'environnement Urbain"

lundi 25 mai 1992

Discours d'ouverture de Pierre Mauroy

- Monsieur le Président délégué de l'Observatoire Communautaire de l'Environnement (Guy Hascoët)
- Mesdames et Messieurs les Elus
- Mesdames et Messieurs

Je suis particulièrement heureux de vous accueillir, aujourd'hui, dans la salle du Conseil de la Communauté Urbaine de Lille, à l'occasion de la journée d'étude "Qualité de l'Environnement Urbain" organisée par l'Observatoire Communautaire de l'Environnement.

Moins de deux semaines après la tenue des Assises des Résidus urbains - qui ont connu, je le souligne, un succès incontestable - cette journée prouve le réel intérêt que portent les élus communautaires à la protection de l'environnement.

Nous avons eu, à cette occasion, un débat clair et démocratique qui a permis d'établir dix recommandations, contribuant ainsi à l'élaboration d'une politique réaliste de traitement des déchets urbains. C'est maintenant au Conseil de Communauté de prendre les décisions qui s'imposent, de fixer des règles connues et

respectées par tous. Nous aurons cette discussion le 26 juin prochain. Ensemble, nous pourrons faire de notre métropole une référence en matière de traitement des résidus urbains, en inscrivant notre action dans une véritable politique de protection de l'environnement.

Préserver l'environnement ! Ce souci sera également au centre des débats lors de l'élaboration du nouveau schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme. Ce sera aussi, à n'en pas douter, un des thèmes importants des premières assises de la Métropole qui se dérouleront les 11 et 12 juin prochains.

On ne peut plus, aujourd'hui, penser le développement économique comme nous l'avons fait par le passé : l'environnement - au sens large du terme - a quitté le domaine réservé des spécialistes pour devenir l'affaire de tous. Il est en passe de devenir une des préoccupations majeures de notre société, un véritable défi pour les aménageurs, qui devront offrir aux habitants de la Métropole le cadre de vie auquel ils aspirent. En tous cas - et je l'ai déjà dit lors des Assises des Résidus urbains - je me montrerai particulièrement attentif à leurs préoccupations et à leurs attentes en ce domaine.

Les premières réflexions sur le S.D.A.U. sont, à ce sujet, très claires. Il nous faudra, tout d'abord, protéger les ressources, en eau, bien sûr, mais aussi les potentialités naturelles de la Métropole. Nous devrons également porter un effort particulier afin de

réduire les nuisances, en traitant les pollutions de toutes natures et en trouvant des filières de valorisation.

Le Schéma directeur peut participer à la définition d'expériences nouvelles en ce qui concerne la circulation en ville ou encore la maîtrise de l'énergie.

Enfin, nous sentons tous que les habitants réclament une amélioration globale du cadre de vie : nous devrons être encore plus attentifs aux programmes de développement des espaces verts, à la qualité architecturale de nos projets et à la mise en place d'une politique de requalification urbaine.

Le temps du zonage des activités dans une agglomération, générateur de nombreux flux de transports, est aujourd'hui dépassé. Il nous faut maintenant bâtir une Métropole équilibrée basée sur les notions de développement et de solidarité, tout en préservant l'environnement. C'est une nouvelle conception de l'urbanisme qui doit voir le jour.

Nous entamons un travail difficile qui s'inscrit dans un mouvement général et qui fait largement appel à l'innovation. La Communauté Urbaine de Lille a déjà largement pris conscience de cette nécessité en adoptant, par exemple, le Schéma d'aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E.) et en mettant en oeuvre une politique de Grands Travaux destinée à permettre le développement harmonieux de la Métropole en évitant la dérive vers une société à deux vitesses.

Permettez-moi, simplement, de rappeler qu'Euralille n'est pas seulement un centre d'affaires. En lançant ce projet, nous avions la volonté de créer un véritable quartier, en associant les immeubles de bureaux à des logements, un centre commercial et de services, sans oublier le Parc urbain qui constituera le deuxième "Poumon vert" de la ville, avec le Bois de Boulogne.

Je pourrais, de la même façon, insister sur la reconquête des friches industrielles dans le Versant Nord-Est, qui se traduit, notamment, par la réalisation des Archives du Monde du Travail - un des projets du Président - de l'Europôle et du Centre d'information et de la Communication à Roubaix.

Vous avez répondu, aujourd'hui, à l'invitation de l'Observatoire Communautaire de l'Environnement, afin d'assister à la présentation de quelques unes des réflexions menées actuellement sur le thème de l'environnement urbain. Vous avez répondu nombreux et je vous en remercie.

L'Observatoire Communautaire de l'Environnement - dont je salue, à mes côtés, le Président délégué Guy Hascoët - est une toute jeune structure puisqu'elle est née il y a seulement deux ans, votée à l'unanimité par l'ensemble du Conseil de Communauté.

Nous voulions alors créer un véritable outil afin d'aider les acteurs économiques, politiques et sociaux

de la Métropole dans leurs choix de développement en leur permettant d'y intégrer la protection de l'environnement. Organe consultatif, l'Observatoire a, en effet, pour objectif de s'imposer comme lieu d'information, d'expertise, de formation, de conseil et d'innovation.

Je n'insisterai pas sur les différentes missions de l'Observatoire. Elles sont toutes de nature à préparer la ville de demain, de permettre aussi la transformation des mentalités et des comportements nécessaires à l'amélioration du cadre de vie.

Permettez-moi, simplement, de rappeler quelques unes de ses initiatives qui illustrent bien le thème de cette journée d'études et qui contribueront, à terme, à transformer l'image de marque de notre Métropole.

C'est, en premier lieu, l'opération "Chantiers propres" qui vise à limiter les nuisances occasionnées par les chantiers en ville et à améliorer la sécurité, notamment des piétons.

C'est aussi le lancement de l'étude LILLAVEL0 qui doit analyser tous les aspects liés à la pratique de la bicyclette à Lille ; une étude importante à l'heure où s'est instauré un débat public sur l'utilisation de l'automobile en centre ville.

Autre dossier en cours - et non le moindre - l'utilisation du méthane pour les transports en commun de la Communauté Urbaine. Il s'agit, en effet, de remplacer le carburant classique par du biométhane

transformation du biogaz produit par la station d'épuration de Marquette. Cette expérience originale et audacieuse devrait permettre de diminuer la pollution atmosphérique, de réduire les coûts énergétiques et de valoriser les ressources locales. Le premier bus des TCC fonctionnant au biométhane devrait être mis en service à la fin de l'année.

Par ailleurs, l'Observatoire entend participer activement à la préservation de l'environnement en dressant un inventaire des sites sensibles de la Métropole qui présentent un potentiel ou une richesse biologique à protéger.

Enfin, mais Guy Hascoët l'évoquera plus en détail tout à l'heure, l'Observatoire Communautaire de l'Environnement met en place une étude "Indices de qualité de l'environnement urbain" qui a pour objectif de dresser un constat en matière d'environnement sur le territoire de la Communauté Urbaine de Lille et de dégager quelques grands axes de réflexion.

L'Observatoire s'inscrit ainsi dans le processus engagé par la Commission des Communautés européennes qui, avec son Livre Vert sur l'Environnement urbain, a déploré le manque de connaissances en la matière et a incité les agglomérations européennes à échanger leurs expériences et leurs projets.

De nombreuses villes ont répondu à l'appel et nous en aurons tout à l'heure l'illustration avec les exposés des représentants de Rennes et de Leeds - que je salue

tout particulièrement puisque Leeds est jumelée à Lille depuis plus de vingt ans.

Je suis persuadé que la Communauté Urbaine de Lille peut devenir un exemple pour sa politique de protection de l'environnement. Certes, il nous reste beaucoup à faire et l'étude que nous allons mener nous permettra de mieux situer l'agglomération lilloise, de connaître ses atouts et ses problèmes.

Au-delà de l'intérêt local évident d'une telle initiative, nous avons la volonté de travailler en étroite collaboration avec les autres villes qui mènent une expérience semblable, contribuant ainsi à la mise en oeuvre d'une démarche beaucoup plus globale.

Je l'ai souvent dit, l'Europe de demain sera l'Europe des villes : pôles économiques, centres administratifs, noeuds de communication et d'échanges, elles concentrent de nombreux problèmes liés à leur fonctionnement et à leur développement.

Ainsi, ont-elles décidé d'y faire face, de trouver les moyens de mettre en oeuvre des politiques adaptées et d'harmoniser leur action, notamment au sein de la Fédération mondiale des Cités Unies.

Je serai personnellement à Rio le 3 juin prochain pour participer à la journée consacrée aux Villes dans le cadre de la Conférence mondiale pour l'Environnement et le Développement organisée par les Nations Unies. Cette rencontre est d'une importance capitale puisque ce sera l'occasion pour les villes de s'exprimer, de faire

valoir leurs travaux et leur volonté de jouer un rôle actif dans l'élaboration de stratégies de développement viable sur leur territoire.

C'est une première victoire, car les villes ont, pendant longtemps, été un peu négligées par l'Organisation des Nations Unies.

Avec l'appui de son Président délégué et maire de Rio, Marcello Alencar, la F.M.C.U. a multiplié les démarches auprès des Nations Unies et a pris l'initiative de réunir les autres associations internationales de villes afin d'établir une stratégie commune.

Après le Forum mondial des Villes, qui se déroulera à Curitiba à la fin du mois de mai, et la Rencontre des Villes et Associations internationales des Villes qui se tiendra les 1er et 2 juin prochains, nous pourrons clairement affirmer notre position, assurant ainsi une large prise de conscience sur les implications urbaines qui résulteront des décisions prises lors de la Conférence mondiale des Nations Unies.

Nous avons des outils formidables - la coopération décentralisée est, dans le domaine de l'environnement et de développement, un atout essentiel : la coopération entre les villes doit, maintenant prendre toute sa place dans le dispositif mondial que l'O.N.U. et de nombreux gouvernement entendent instaurer. C'est un des thèmes que je défendrai à la tribune de la Conférence mondiale des Nations unies pour l'Environnement et le Développement.

A travers l'Observatoire Communautaire de l'Environnement - et cette étude que nous allons lancer aujourd'hui - la Communauté Urbaine de Lille participe pleinement au mouvement mondial en faveur de la protection de l'Environnement.

C'est, en effet, par une meilleure connaissance de la réalité de la qualité de l'environnement urbain que nous pourrons préparer le monde de demain. C'est en prenant des décisions au niveau local que nous permettrons le développement de villes, d'agglomérations, conforme aux exigences de ce siècle.

Je vous remercie d'avoir répondu à l'invitation de l'Observatoire Communautaire de l'Environnement. Je remercie également tous les intervenants qui vont participer à cette journée et qui nous permettront d'avoir un véritable échange d'expériences en matière d'environnement urbain. La réalité est complexe et nous devons, avant toute chose, nous informer. Nous devons établir une collaboration efficace afin de transformer les mentalités et de créer les conditions d'un développement urbain harmonieux et équilibré.